



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Armée de Terre
Structure intégrée
du Maintien en condition opérationnelle
des matériels terrestres**

Sous-direction des opérations
Division des contrats
Bureau marchés

MARCHÉ DE L'ÉTAT

Avenant n° 1 au marché n° 24 01 123

(Consultation n° 25S1A156)

Titulaire de l'accord-cadre :	THALES SIX GTS FRANCE SAS
Siège social :	4 AVENUE DES LOUVRESSES, 92230 GENNEVILLIERS
N° d'identification SIRET :	383 470 937 00194
N° de registre du commerce :	Nanterre B 383 470 937
Représentée par :	M. DUMAS Christophe, directeur général M. BENARD Pierre directeur commercial France
Imputation budgétaire :	Programmes 178 et 146.
N° de consultation du marché :	22 S1 0105
N° du marché :	<u>24 01 123 00 470 78 00</u>
Date de notification du marché :	26 Décembre 2024
Objet du marché:	Maintien en condition opérationnelle et la maîtrise technique du système de communication MELCHIOR VS1 et MELCHIOR VS2 (MS3 MELCHIOR).
Période d'exécution du marché :	26 décembre 2024 au 25 décembre 2029
Montant initial minimum du marché:	3 096 000,00 € TTC
Montant initial maximum du marché:	57 600 000,00 € TTC
Montant rectifié selon les précédents avenants :	Sans objet
N° de l'avenant :	<u>24 01 123 01 470 78 00</u>
Objet de l'avenant :	Modification du plan d'acomptage des postes 8, 9, 16 et 17, insertion d'une prolongation automatique de délai du poste 8 et corrections diverses au CCTP
Montant de l'avenant :	Sans incidence sur le montant du marché.

Article 1. Convention

Les modifications effectuées au marché n°24 01 123, dont la désignation est mentionnée en page 1 du présent avenant sont en ***gras italique et surlignées en gris*** pour en faciliter la lecture.

Article 2. Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet : « Modification du plan d'acomptage des postes 8, 9, 16 et 17, insertion d'une prolongation automatique de délai du poste 8 et corrections diverses au CCTP. »

Article 3. Modifications apportées au marché

Acte modifié	§ modifié	Type de modification
CCAP	Article 1	Mise à jour
CCAP	Article 2.2	Correction d'erreur matérielle
CCAP	Article 5.4	Ajout d'une prolongation automatique de délai
CCAP	Annexe 1	Modification du plan d'acomptage
CCTP	Annexe 7	Ajout d'une annexe 7 listant toutes les modifications du CCTP

Article 4. Liste des annexes du présent avenant

• Liste des annexes du présent avenant :

Annexe 1 : CCAP version 2 du 10/03/2026 ;

Annexe 2 : Annexe 7 du CCTP

Article 5. Prise d'effet de l'avenant

Les stipulations du présent avenant s'appliquent à compter de sa date de notification.

Article 6. Dispositions finales

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un seul original

Avenant n° 1 au marché n°24 01 123

Le titulaire (*) :

A

Le

L'autorité signataire du marché :

A

Le

Notifié le :

(*) La signature du titulaire devra être précédée de la date, suivie de l'indication lisible des nom et prénom du signataire (la personne qui signe doit être habilitée à engager la société) et être assortie du cachet de la société